3:3

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois de la susdite municipalité,

Que le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 ainsi que le rapport de l'auditeur seront déposés à la séance ordinaire du mois de mai du Conseil municipal.

Que cette séance se tiendra le lundi 6 mai 2019 dès 20 h, à la salle du conseil, située dans le local 216 du centre le Sillon, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Donnée à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce dix-huitième jour d'avril deux mille dix-neuf.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier